

# RAPPORT ANNUEL 2021

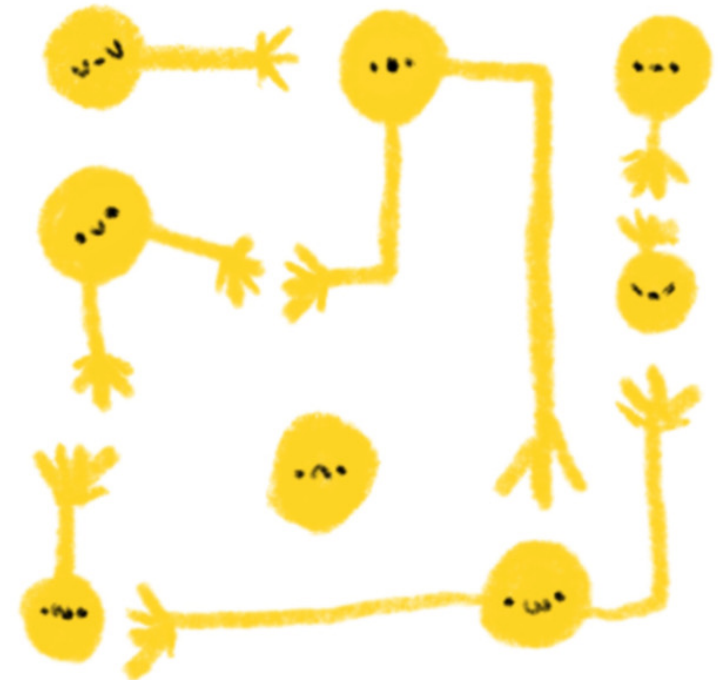
## Région Vaud



Berufsverband Soziale Arbeit Schweiz  
Association professionnelle suisse du travail social  
Associazione professionale lavoro sociale Svizzera  
Associazziun professunala svizra da la lavur sociala

### Nos engagements 2021 :

- Intégration au Conseil de Fondation de la HETSL
- Présidence du Conseil professionnel de la HETSL
- Organisation du Congrès AIEJI 2022
- Formation pour les Commissions du personnel
- Reprise des soirées 6 à 8
- Rencontres des professionnel·le·s
- Être présent·e·s pour nos membres lors de la pandémie Covid19
- Présence sur les réseaux sociaux



## SOMMAIRE

	Délégués	Pages
Organigramme d'AvenirSocial Vaud		3
Introduction	Varuna Mossier et Valentine Posse-Blanc	4
Secteur Fonctionnement	Mélinda Skopintseva Loïc Haldimann Taoufik El Hamidi Marco Kaufmann David Lüchinger Richard Raguin Valentine Posse-Blanc Varuna Mossier	5
Secteur Communication	Karine Clerc Loïc Haldimann Valentine Posse-Blanc Mélinda Skopintseva	9
Secteur Formation et Perfectionnement	Loïc Haldimann Isabelle Houmard Joël Mellin Isabelle Russbach	10

Secteur Politique Sociale	Anouk Brossy Valérie Denisart Laurent Ducotterd Taoukik El Hamidi Steve Garo Mélinda Skopintseva	20
Secteur Syndical	Gilbert Cavin Olivier Changea Arlène Cortat Taoufik El Hamidi Loïc Haldimann Christian Jordan David Lüchinger Caroline Babajee Mélinda Skopintseva	25
Secteur Enfance	Valérie Denisart Isabelle Houmard Valentine Posse-Blanc Loïc Haldimann	39
Bilan au 31.12.2021	Oficomptes SA	42
Comptes de pertes et profits	Oficomptes SA	43
Imprimerie 87Design	Rte Aloys-Fauquez 87 – 1018 Lausanne – 021/552.28.80	contact@87design.ch www.87design.ch

Secteur fonctionnement	Secteur formation		Secteur syndical			Secteur politique sociale	Commissions AvenirSocial CH
<b>Comité</b> T. El Hamidi, D. Lüchinger, V. Mossier, V. Posse-Blanc, M.-A. Kaufmann, R. Raguin	<b>Commission des études HETSL</b> L. Haldimann	<b>Conseil de fondation esede</b> I. Houmard	<b>Previva</b>	<b>Formation Commissions du personnel (COPE)</b>	<b>CCT ORIF</b>	<b>Chambre consultative Loi sur l'accueil de jour, FAJE et Conseil de Fondation</b> V. Denisart	<b>spécialisée de politique professionnelle</b> <b>place vacante</b>
<b>Commission financière</b> V. Mossier, V. Posse-Blanc, M. Skopintseva, L. Haldimann	<b>Espace Santé-Social</b> Comité: L. Haldimann; Com. Soc.: I. Russbach	<b>Comité Centre Romand (ARPIH)</b> L. Haldimann	<b>Fonds prévoyance</b> C. Jordan, G. Cavin, O. Changea	M. Skopintseva	D. Lüchinger, A. Cortat, M. Skopintseva	<b>COREV</b> L. Ducotterd, M. Skopintseva	<b>politique de formation</b> <b>place vacante</b>
<b>Vérificateurs de comptes</b> G. Cavin, M. Barblan - <b>suppléance vacante</b>	<b>Association tripartite</b> L. Haldimann, <b>place vacante</b>					<b>PSE</b> <b>Plate-forme cantonale</b> M. Skopintseva, S. Garo et L. Haldimann (suppléants)	<b>éthique professionnelle et déontologie</b> <b>place vacante</b>
<b>Plateforme des MSP</b> D. Lüchinger et M. Skopintseva	<b>Commission admission HES/Lausanne</b> J. Mellina					<b>ODEV</b> A. Brossy, A. Coduri (Suppléant)	<b>spécialisée de politique sociale</b> <b>place vacante</b>
<b>Commission des délégués d'institutions</b> T. El Hamidi, M.-A. Kaufmann, M. Skopintseva						<b>Comm. cant. sur les Déficiences Mentales et Associées</b> A. Brossy	
						<b>Commission d'examen des plaintes</b> T. El Hamidi	
	<b>Secteur communication</b>		<b>CCT du secteur social</b>	<b>CCT Enfance</b>	<b>CCT Secteur sanitaire parapublic vaudois</b>	<b>Secteur enfance</b>  Bureau: I. Houmard, V. Denisart, V. Posse-Blanc, L. Haldimann	
	<b>Commission rédaction actualité sociale</b> K. Clerc, L. Haldimann		<b>CCT du secteur social parapublic</b> O. Changea, C. Babajee, M. Skopintseva, L. Haldimann	<b>CCT Enfance</b> L. Haldimann, M. Skopintseva (suppléante)	<b>CPP du secteur sanitaire parapublic</b> M. Skopintseva - <b>place vacante</b>	<b>Consultative extra-parlementaire enfance</b> L. Haldimann	
	<b>Newsletter, site internet, réseaux sociaux</b> V. Posse-Blanc, M. Skopintseva		<b>Plateforme des travailleurs</b> O. Changea, M. Skopintseva, L. Haldimann				
	<b>6 à 8</b> V. Posse-Blanc						

31.12.21

Cher·ère·s Membres d'AvenirSocial Région Vaud,

Après les bouleversements de la crise sanitaire de 2020, l'année 2021 s'est déroulée au rythme de l'évolution des mesures sanitaires. Le concept de résilience a pris une place importante au sein de notre société et de nos institutions sociales. Avec courage et détermination, nous avons tenté de maintenir la rigueur et l'énergie nécessaires pour mener à bien nos missions dans un contexte changeant et contraignant.

Ainsi, AvenirSocial Vaud a traversé cette année 2021 avec heureusement des moments réjouissants. Nous pensons notamment à la présentation des deux acteurs du Congrès international 2022 de l'AIEJI lors de notre Assemblée générale. En outre, la nouvelle élection au conseil de la HETSL de Loïc Haldimann atteste de la considération accordée à l'Association par la Haute Ecole. Sa participation assure une présence stratégique pour notre Association dans le secteur de la formation.

Au niveau du Secrétariat, c'est avec grand plaisir que nous travaillons avec une équipe renouvelée et dynamique qui a trouvé rapidement ses marques au sein d'un travail collectif,

impulsant une énergie positive forte, ce qui est très appréciable en ces temps plus moroses.

En lieu et place de résumer chaque action réalisée dans les différents secteurs, nous avons envie de profiter de cet espace pour adresser

un message porteur d'énergie et de force. Vous découvrirez les activités en détails tout au long de ce Rapport annuel 2021. Nous vous en souhaitons une bonne lecture et à très bientôt pour des futurs moments d'échanges avec vous!

Les Co-Présidentes, Varuna Mossier et Valentine Posse-Blanc

## *Nos partenaires, nos liens*

<p><u>AvenirSocial est membre et préside :</u></p> <p>CPP Social – Mélinda Skopintseva (MS), Olivier Changea, Caroline Babajee et Loïc Haldimann CPP San – Mélinda Skopintseva CPP enfance – Loïc Haldimann (LH), suppléante : MS Chambre consultative de la FAJE – Valérie Denisart Tripartite – LH</p> <p><u>AvenirSocial est membre de :</u></p> <p>Espace Santé Social Vaud (Comité et Commission sociale) – LH et Isabelle Russbach Congrès AIEJI 2022 (Commission organisation) – MS et Soheila Peyamiras</p> <p><u>Siège(s) aux Comités :</u></p> <p>Esede – Isabelle Houmard ARPIH – LH HETSL (Conseil de fondation et Conseil Professionnel) – LH</p>	<p><a href="http://www.cctsocial-vaud.ch">http://www.cctsocial-vaud.ch</a></p> <p><a href="https://www.cctsan-vaud.ch/jcms/i_6/accueil">https://www.cctsan-vaud.ch/jcms/i_6/accueil</a> <a href="https://cppenfance-vaud.ch">https://cppenfance-vaud.ch</a> <a href="https://faje-vaud.ch">https://faje-vaud.ch</a></p> <p><a href="https://ortravd.ch">https://ortravd.ch</a> <a href="https://aieji2022.ch">https://aieji2022.ch</a></p> <p><a href="http://www.esede.ch">http://www.esede.ch</a> <a href="https://www.arpvh.ch">https://www.arpvh.ch</a> <a href="https://www.hetsl.ch">https://www.hetsl.ch</a></p>
--	---

## Siège(s) aux Commissions :

Previva – Olivier Changea et Présidence : Gilbert Cavin  
Des études de la HETSL – LH  
Plateforme Cantonale DGEJ – MS, Steve Garo et LH

COREV – Laurent Ducotterd et MS

ODEV – Anouk Brossy et Andrea Coduri (suppléant)

Actualité Sociale – LH

<http://www.previva.ch>  
<https://www.hetsl.ch>  
<https://www.vd.ch/toutes-les-autorites/departements/departement-de-la-formation-de-la-jeunesse-et-de-la-culture-dfjc/service-de-protection-de-la-jeunesse-spj/>

<https://www.vd.ch/themes/sante-soins-et-handicap/pour-les-professionnels/comite-de-revision-des-mesures-de-contraintes-en-etablissements-socio-educatifs-corev/>

<https://avenirsocial.ch/fr/>

**Commission Financière**

**Délégué-e-s** : Varuna Mossier, Valentine Posse-Blanc et Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<p><b>Renouvellement de la convention de subventionnement 2021-2023</b> L'année 2021 a vu se réaliser un travail important financier. Le Comité ainsi que le Secrétariat général ont travaillé afin de renouveler la convention de subventionnement par la DGCS. Cette convention a pour type de mission la représentation des professionnel-le-s vaudois-es du travail social pour les dossiers liés à la formation, à la recherche et à la politique sociale. Elle définit les prestations d'AvenirSocial Vaud subventionnées par le Département.</p> <p><b>Début des travaux pour renouveau de la participation de l'OAJE</b> L'autre volet des aspects financiers a consisté au début des travaux permettant le renouvellement des rapports avec l'OAJE vis-à-vis de notre expertise dans le domaine de l'enfance.</p> <p><b>Les comptes 2021</b></p> <p><b>Les charges :</b></p> <p><b>30 Frais du personnel</b> <i>Les frais du personnel ont particulièrement respecté le budget. Plusieurs facteurs sont à l'œuvre. Le premier consiste en l'engagement d'un nouveau Co-Secrétaire général moins avancé dans notre échelle salariale. Découlant de cet état, les cotisations sociales sont également globalement en-dessous du budget.</i></p> <p><i>Les frais du personnel sont env. CHF 15'000 en-dessous du budget et env. CHF 3'500 en-dessous des comptes de l'année précédente.</i></p>	<p>La convention trisannuelle a été validée par le Canton ainsi que par le Comité.</p> <p>Les travaux se poursuivent durant l'année 2022.</p> <p><b>CHF 229'678.05 Comptes 21</b>                      <b>CHF 245'455.15 Budget 21</b></p> <p style="text-align: center;"><b>CHF 233'088.20 Comptes 20</b></p>



## 40 Frais généraux

Les frais généraux sont également largement en-dessous du budget prévu et des comptes précédents. C'est encore le résultat de la pandémie sur l'activité de l'Association. En effet, la pandémie a diminué les événements en lien avec la promotion de la profession, comme par exemple les 6 à 8.

### Les produits :

## 60 Les produits

Les produits ont augmenté de manière importante. La participation du nombre de membres reste stable. Le travail fourni dans les CCTs Social, ORIF et Enfance a largement augmenté. Le travail des Co-Secrétaires dans ces instances-là est donc à souligner. L'augmentation de l'implication de notre Association dans les lieux de formation est également notable dans le compte 6041 (Ecoles).

Un point d'attention au compte 6062 (Subvention SPAS) : le Département a versé un trop plein de subventions de CHF 3'502. Il sera déduit dans la subvention 2023.

### Le résultat :

Ce résultat n'est pas définitif, car il ne contient pas encore la demande de remboursement de la DGEJ pour l'adaptation de sa subvention. Au demeurant, il est largement positif et permet d'envisager l'avenir avec sérénité.

CHF 20'544.60 Comptes 21                      CHF 34'399.85 Budget 21

CHF 26'361.18 Comptes 20

CHF 305'729.01 Comptes 21                      CHF 269'096.00 Budget 21

CHF 287'651.96 Comptes 20

CHF 55'506.36 Comptes 21                      -10'759 Budget 21

CHF 28'202.58 Comptes 20

## ActualitéSociale

**Délégué** : Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<p><u>Les thèmes développés dans les publications ActualitéSociale en 2021:</u></p> <p><b>Février</b> : <i>Former, diriger et développer des organisations sociales</i></p> <p><b>Avril</b> : <i>Renforcer ou réprimer – système pénal et pédagogie par la sanction</i></p> <p><b>Mai</b> : <i>Marchandisation et mesures d'économie dans le domaine social</i></p> <p><b>Juin</b>: <i>Formation en travail social et professionnalisation</i></p> <p><b>Août</b> : <i>Le sans-abrisme</i></p> <p><b>Octobre</b> : <i>Care : entre importance systémique et insouciance structurelle</i></p> <p><b>Novembre</b> : <i>Dépendances</i></p> <p>Fortes de ses membres engagé-e-s, les séances de la commission de rédaction se sont déroulées dans une ambiance riche en échanges. Le magazine a ainsi bénéficié des expertises, idées et compétences des différents champs professionnels du travail social.</p>	<p>Le Secrétariat général a participé à plusieurs articles d'ActualitéSociale. Mélinna Skopintseva a pris part à un interview de présentation. Loïc Haldimann a été interviewé dans un article concernant la mobilisation estudiantine dans le canton de Vaud, sur la plateforme de mobilisation durant la crise sur la COVID-19.</p> <p>De plus, Loïc Haldimann a particulièrement participé à la ligne éditoriale du numéro d'Octobre sur le travail social non reconnu.</p> <p>Mathilde Hofer a quitté son poste de Co-rédactrice en cheffe d'ActualitéSociale durant cette année.</p> <p>Corinne Schüpbach a rejoint l'équipe de rédaction comme Co-rédactrice en cheffe d'ActualitéSociale.</p>

## Secteur Formation

**Responsable** : Loïc Haldimann

Sujets débattus & Référence de PV	Décisions
<p><b>Présentation des différents lieux de formation où AvenirSocial est représentée et enjeux actuels.</b></p> <p><b>HES-SO</b>  <b>Commission Tripartite romande</b> : lien avec la HES et informations en lien avec des recherches effectuées, relais d'information sur les recherches sur notre site internet, invitation de chercheurs pour des présentations (formation en emploi, évaluation PEC, offre de formation, profil de compétences, pôle de recherche LIVES, Laboratoire Recherches santé social : LaReSS,..).</p> <p><b>HETSL (HES)</b>            Conseil de Fondation            Conseil professionnel            Commission d'admission            Commission des études (diffusion d'informations)</p> <p><b>ES : Comité esede (ES)</b></p>	<p><b>Les enjeux actuels :</b>            Introduction des brevets dans le domaine social, quelles incidences dans les équipes ? Pour les formations en place ?</p> <p>Évaluation au travers du Conseil professionnel du dispositif de recherche de la HETSL (Laboratoire de recherche santé-social - LaReSS).</p> <p>Participation à différentes séances de travail concernant le potentiel développement d'une formation de niveau ES par l'ESSIL concernant les animateur·trice·s sociaux-culturel·le·s.</p> <p>Mise en lumière de l'étude sur les ASE dans le domaine social.</p> <p>Participation aux séances biannuelles et diffusion de l'information par notre site internet.</p> <p>Enjeux actuels : liens entre le lieu de formation et les lieux de pratique.</p> <p>Participation et Présidence du Conseil de Fondation de la HETSL.</p> <p>Lieu de discussion entre le monde professionnel et la HETSL.</p> <p>Suivi intéressant sur l'évolution des étudiant·e·s. Quels parcours ?</p> <p>Lieu d'échanges des réalités et des besoins des terrains et de l'école, retour sur les formations, les besoins.</p> <p>Membre du Conseil de Fondation.</p>

## **SECTEUR FORMATION PERFECTIONNEMENT**

<p><b>Comité ARPIH (ES)</b></p> <p><b>ESSV (ASE-ES)</b></p>   <p><b>Formation continue</b></p>	<p>Participation au Comité de l'ARPIH et suivi de l'évolution de l'offre.</p> <p>Participation active au Comité et à la Commission sociale, participation à la réalisation des directives de stages. Demande (acceptée) à intégrer dans les objectifs de l'Espace Santé Social Vaud (anciennement Ortra) une réflexion en vue d'un soutien et d'une participation à l'offre de formation continue.</p> <p>Diffusion de l'offre de formations continues par notre site internet et par l'envoi d'emails aux professionnels·les.</p>
---	--

### **Commission d'admission de la HETSL, HES/Lausanne**

**Délégué :** Joël Mellina

<b>Sujets débattus</b>	<b>Décisions</b>
<p>La Commission est composée du responsable du service d'admission et de gestion des étudiant·e·s, d'un représentant du personnel d'enseignement pour chaque orientation et de représentants des milieux professionnels, dont un représentant d'AvenirSocial.</p> <p>La Commission vérifie les exigences d'admissibilité de chaque candidature préparée avec soin par le Secrétariat du service d'admission.</p> <p>Après une année 2020 caractérisée par une offre de stages diminuée en raison de la pandémie de COVID-19, la pression sur les places de stage semble diminuer et le rythme ordinaire des stages a pu reprendre.</p> <p>J'ai le plaisir de passer le flambeau à Valentine (Blanc) Posse, Co-Présidente d'AvenirSocial Vaud, dès 2022.</p>	<p>En 2021, la Commission a examiné 264 candidatures : 52% en voie spécifique et 48% pour la voie non spécifique. 16% des candidat·e·s envisagent une formation en emploi, 80% la formation à plein temps et 4% à temps partiel.</p> <p>La volée 2021 est formée de 219 étudiant·e·s, dont 212 nouveaux·elles étudiant·e·s : 13% en animation socioculturelle, 65% en éducation sociale et 21% en service social. Nous n'avons pas de données à ce sujet pour quatre étudiant·e·s qui ont fait leur admission à Genève.</p>

*Conseil professionnel, Conseil de Fondation  
et commission des études HETSL*

*Délégué* : Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<p><b>Les actualités de la HETSL :</b></p> <p><b>La HETSL crée son Conseil professionnel</b></p> <p><b>Le Conseil professionnel</b> regroupe depuis le printemps 2021 une quinzaine de personnalités des milieux professionnels et académiques. Il permet à la HETSL de renforcer ses pôles d'expertise. La Haute école sera ainsi mieux positionnée pour favoriser les échanges avec ses partenaires, observer les évolutions sociales – en lien par exemple avec la pandémie de COVID-19 – et veiller à l'adéquation de ses enseignements et recherches avec les problématiques sanitaires et sociales, en vue d'accompagner l'évolution des métiers du social et de la santé.</p> <p><b>AvenirSocial Vaud rejoint le Conseil de Fondation de la HETSL</b>  <b>Le Conseil de Fondation</b> est l'organe qui définit la stratégie globale de l'école et veille à son application.</p>	<p>Loïc Haldimann rejoint le Conseil professionnel lors de sa création. Il en prend la Présidence. Durant cette année, 4 séances du Conseil professionnel se sont tenues. Elles ont permis au monde professionnel de porter son expertise sur l'adéquation des enseignements ainsi que sur les développements des LaReSS (Laboratoires de recherche santé-sociale) de la HETSL.</p> <p>Loïc Haldimann a rejoint le Conseil de Fondation de la HETSL en sa qualité de Président du Conseil professionnel. AvenirSocial joue alors un rôle consultatif dans le travail du Conseil de Fondation concernant le suivi de la stratégie globale de l'école.</p>





<p><b>Organisation d'un bureau au sein du Conseil de Fondation pour accompagner la transition auprès des collaborateurs.trices de l'esede notamment.</b></p> <p><b>Télétravail</b></p> <p><b>Représentation</b></p> <p><b>Projet de mise à niveau logistique de l'école sur 2022</b></p>	<p>Des groupes de travail composés de l'ensemble de l'équipe pédagogique de l'esede travaillent sur le nouveau PEC 2022 et définiront ultérieurement les changements que cela va engendrer sur la formation.</p> <p>Dans le cadre de la refonte du PEC, M. Lugin soumet la possibilité d'ouvrir une filière « d'Animation communautaire ES » au sein de l'école. La réflexion va se poursuivre dans ce sens et permettra d'évaluer l'intérêt pour les autorités cantonales de soutenir le projet (l'OAJE notamment avec une reconnaissance du titre).</p> <p>La présidente, la vice-présidente, le trésorier et Mme Isenring composent le bureau qui a été ouvert jusqu'à l'été 2021. Ce dernier a permis d'ouvrir un espace de dialogue avec les collaborateurs.trices de l'esede et ainsi d'assurer une transition sereine. Le bureau s'est clos en juillet 2021. Il a été cependant clairement exprimé auprès des collaborateurs.trices de l'école qu'une demande peut être formulée en tout temps pour amener un sujet particulier durant les rencontres du Conseil de Fondation.</p> <p>Définition du cadre règlementaire du travail pour l'après COVID.</p> <p>M. Lugin a été nommé :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Président du Conseil de Fondation du <b>CREDE</b>.</li><li>- Membre du Conseil stratégique de <b>Pro Enfance</b>.</li><li>- Président du bureau transversal RH de l'<b>AVOP</b> &amp; Membre du Comité.</li><li>- Membre de la Chambre consultative de la <b>FAJE</b>.</li><li>- Membre de la Commission consultative 2021-2026 de la Ville de Lausanne.</li></ul> <p>Des travaux sont envisagés pour rendre l'entrée des locaux plus avenante. L'électricité et les outils informatiques vont bénéficier d'une remise à niveau également. Une dynamisation de la visibilité de l'école et des réalisations des travaux des étudiant-e-s va également s'opérer (via les réseaux sociaux, le site internet, forum, alumni, etc.).</p>
--	--



## **SECTEUR FORMATION PERFECTIONNEMENT**

<p><b>COVID en 2021</b></p>	<p>Une partie de l'enseignement s'est donnée à distance. La rentrée d'août 2021 a été organisée principalement en présentiel. Durant cette période, plusieurs démarches sont néanmoins en cours, telles qu'un projet d'association d'étudiant.e.s, la création d'un guide de bonnes pratiques pour garantir la qualité de la présence aux cours.</p>
<p><b>Remise des diplômes</b></p>	<p>La remise des diplômes du 24 juin 2021 a eu lieu dans un format virtuel, mais a eu des retours très positifs.</p>
<p><b>Forum : Conjuguons l'enfance au futur, 23-24 septembre 2021</b></p>	<p>Le forum enfance a été un succès. Il a été ponctué de conférences et d'ateliers. Un souhait émis par ses participant.e.s serait de le voir organisé de manière annuelle plutôt que biannuelle. C'est en réflexion.</p>

**Espace Santé Social Vaud (ESSV)  
ESSV : Commission Sociale**

**Délégué-e-s :** Loïc Haldimann (Comité),  
Isabelle Russbach (Commission sociale)

Sujets débattus	Décisions
<p>AvenirSocial a poursuivi son engagement au comité et est aussi représentée dans la Commission Sociale.</p> <p>Ce siège à l'ESSV permet à AvenirSocial de suivre et être en lien avec les formations professionnelles du social, de prendre connaissance des besoins du domaine de la santé, de trouver des convergences d'intérêts. Une première AG a permis à AvenirSocial Région Vaud de maintenir sa représentation au sein de la nouvelle association.</p> <p><b>L'ESSV est issu de la fusion entre l'ORTRA et le CIPS.</b> En 2021, il a donc fallu travailler autour de la création de statuts permettant d'assurer une juste représentation des différents équilibres du terrain. Dès lors, les représentants des employé-e-s, des employeur-euse-s ainsi que les différentes écoles ont négocié le nombre de sièges disponibles pour chacun.</p> <p>L'année 2021 a donc permis cette fusion ainsi que la mise en place d'une nouvelle gouvernance afin de lancer cette nouvelle association.</p> <p><b>Une seconde AG</b> a permis également de définir les axes stratégiques de la nouvelle association.</p> <p>La Commission Sociale s'est penchée sur différents dossiers ou consultations. Elle a notamment pu travailler avec le Comité de l'ESSV sur <b>l'étude concernant les ASE.</b></p> <p>AvenirSocial assure et reconduit la représentation de l'Ortra (anciennement) à la Chambre Consultative de la FAJE ; ce qui permet de faire le lien avec les besoins du terrain du domaine de l'enfance et de les relayer.</p>	<p>En 2021, les travaux effectués, et plus particulièrement ceux ayant un impact pour le domaine du travail social, ont été les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place de l'entité fusionnée.</li> <li>• Travaux sur les statuts.</li> <li>• Travaux sur les axes stratégiques.</li> <li>• Analyse des synergies avec le CIPS sur les aspects stratégiques, d'organisation et de prestations, décision du rattachement de ces 2 entités par le Département.</li> <li>• Finalisation de l'étude sur les ASE.</li> <li>• Mise en route du nouveau Comité.</li> </ul> <p><b>Les nouveaux axes stratégiques</b></p> <p>Durant la seconde Assemblée générale de l'année, l'ESSV a choisi ses axes de développement stratégique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Devenir ActivActeur du réseau de partenaires.</li> <li>• Devenir une référence en matière d'anticipation des tendances et de réflexion globale sur les besoins et les réponses en matière de compétence santé-social.</li> <li>• Devenir un prestataire au service des institutions leur permettant de répondre de manière cohérente et efficace à leurs besoins de développement de compétences.</li> <li>• Devenir un acteur décisif pour la promotion des parcours et des métiers santé-social.</li> </ul> <p>Et, pour cela, l'ESSV veut :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Développer une organisation interne efficace, performante et agile.</li> </ul>

## Association Tripartite et HES-SO Master

Délégué : Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<p>Comme chaque année, l'association Tripartite s'est réunie à deux reprises, dont une fois par visioconférence au printemps.</p> <p>L'association est une interface entre le domaine Travail Social de la HES-SO et les milieux professionnels ; elle organise les coordinations nécessaires sur les projets impliquant le domaine et les milieux professionnels. Elle est invitée à se prononcer sur des études ou enquêtes qui concernent la formation des travailleur·euse·s sociaux·les ou les enjeux du travail social ; elle peut proposer de lancer de telles études.</p> <p>L'Association Tripartite est un précieux lieu d'échanges entre les membres et entre les associations représentées.</p> <p><b>La commission Tripartie</b></p> <p>Participation à la parution d'un article dans la revue Reiso : « Le télétravail social, dangers ou opportunités? »</p> <p><b>Rénovation du PEC 22 MATS :</b></p>	<p>Après avoir assuré la présidence de l'association Tripartite pendant 2 ans, AvenirSocial poursuit son engagement au Comité.</p> <p>Ces présentations sont proposées sur notre site, AvenirSocial Région Vaud, sous-secteur formation : <a href="https://avenirsocial.ch/fr/qui-sommes-nous/regions/vaud/">https://avenirsocial.ch/fr/qui-sommes-nous/regions/vaud/</a></p> <p>Dans le cadre de la Tripartite, notre Co-Secrétaire général, Loïc Haldimann, a participé à la parution d'un article sur les questions du télétravail. Il est le résultat de l'Assemblée générale dédiée à ce sujet.</p> <p><a href="https://www.reiso.org/document/7720">https://www.reiso.org/document/7720</a></p> <p>Cette rénovation fait suite au processus d'autoévaluation réalisé en 2017 et a été conçue en étroite collaboration avec les milieux professionnels et les actrices et acteurs de la formation. Pensé en continuité avec le précédent PEC, le PEC 22 MATS renforce la signature du MATS, tout en facilitant le parcours de formation des étudiant·e·s.</p>

## **SECTEUR FORMATION PERFECTIONNEMENT**

<p><b>Participation au Comité de sélection pour les responsabilités des modules du PEC MATS 22</b></p>	<p>Il spécifie les modalités pédagogiques, rendant notamment visibles :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L’ancrage des enseignements dans les réalités locales, en association avec les milieux professionnels.</li><li>• Leur articulation avec la recherche et les projets d’innovation sociale menés dans les Hautes écoles de travail social.</li><li>• Leur mixité, y compris l’usage raisonné des technologies numériques.</li><li>• Les opportunités d’apprentissage enrichies par les profils, les parcours et les expériences professionnelles et personnelles des étudiant·e·s.</li></ul> <p>Un appel à candidature pour la responsabilité de ces modules sera notamment lancé d’ici la fin août 2021 pour une nomination par le Conseil de domaine en décembre 2021.</p> <p>Notre Co-Secrétaire général Loïc Haldimann a participé au Comité de sélection pour les responsabilités des modules du nouveau PEC MATS 22. Lors de cette sélection, AvenirSocial a rappelé l’importance de la présence d’enseignant·e·s ayant des titres issus du Travail Social ainsi qu’une expérience de terrain.</p>
--	--

**Chambre consultative Loi sur l'accueil de jour, FAJE  
(Fondation Accueil de Jour de l'Enfance)  
Conseil de Fondation**

**Déléguée :** Valérie Denisart

Sujets débattus	Décisions
<p>Suivi de la gestion et participation active en qualité de Présidente de la Chambre consultative et du bureau, ainsi que membre du Conseil de Fondation et de son bureau, puis relais au Secrétariat d'AvenirSocial Vaud.</p> <p>La moitié des séances se sont déroulées en visioconférence en raison de la crise sanitaire.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Quatre séances avec le Bureau de la Chambre consultative : partage avec les membres sur l'actualité de l'accueil de jour et préparation des plénières.</li><li>▪ Quatre séances avec la Chambre consultative en plénière pour le suivi et la consultation des diverses instances consultées selon les thèmes abordés.</li><li>▪ Dix séances au sein du bureau du Conseil de Fondation.</li><li>▪ Dix séances au sein du Conseil de Fondation.</li><li>▪ Huit séances à la Commission d'aide au démarrage pour le CF, examen des dossiers complets des nouvelles places créées sur 2021.</li></ul> <p><a href="https://faje-vd.ch">https://faje-vd.ch</a></p>	<p>Échanges et débats sur des thématiques apportées par le Secrétariat général ou les membres du bureau.</p> <p>Séance de décembre : renouvellement des membres pour 5 ans. Démission de Valérie Denisart et élection de Loïc Haldimann en qualité de membre du bureau.</p> <p><u>Les décisions et actions importantes du Conseil de Fondation de l'année 2021 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Enquête sur l'AFJ, analyse détaillée du profil des accueillantes des réseaux.</li><li>- Modification du subventionnement de l'AFJ en lien avec la modification du cadre de référence de l'OAJE.</li><li>- Échange autour de l'évolution des constellations familiales/parentales et leur impact sur les prestations d'accueil de jour des enfants (intervention du Professeur Pascal Eric Gaberel et débat).</li><li>- Prolongation du fond d'impulsion.</li><li>- Échange autour de l'inclusion des enfants à besoins particuliers et proposition au CF.</li><li>- Réflexion sur le projet de réduction de la contribution parentale subvention de l'OFAS.</li><li>- Présentation du voyage Erasmus+ en Italie au nom de la présidence de la Chambre par la déléguée.</li></ul>

### **(COREV) Comité de révision des mesures de contrainte en ESE**

**Délégué-e-s** : Laurent Ducotterd et Mélinda Skopintseva

Sujets débattus	Décisions
<p>Le COREV a tenu deux séances plénières en 2021. Un retour à la norme après une année 2020 aux réunions réduites.</p> <p><u>Thèmes abordés par le Comité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Révision de la directive sur les mesures de contraintes</li> <li>- Surveillance électronique</li>  <li>- Évaluations des mesures de contraintes et visites d'institutions</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Cette directive, concernant les mesures de contraintes appliquées aux bénéficiaires en situation de handicap dans les établissements socio-éducatifs, est actuellement en révision. Les travaux ont avancé durant cette année et continueront durant l'année 2022.</li> <li>- Un avis éthique a été produit sur la vidéosurveillance et les dispositifs de géolocalisation comme mesures de contraintes. Ces considérations ont été intégrées à la révision de la directive. Les institutions ESE ont fait part au COREV de leur usage de la vidéosurveillance et géolocalisation au sujet de leurs bénéficiaires. Par la suite, Le COREV a fait des recommandations sur ces utilisations et signalé lorsque ces pratiques pouvaient être considérées comme mesures de contraintes.</li> <li>- Les évaluations ont pu être conduites tout au long de l'année. Les visites d'institutions reprendront en 2022, lorsque les conditions sanitaires le permettront.</li></ul>

### Plateforme cantonale Politique socio-éducative Protection des Mineur-e-s (PSE-ProMin)

**Délégué-e-s** : Mélinda Skopintseva, Steve Garo et Loïc Haldimann (suppl.)

Sujets débattus	Décisions
<p>La Plateforme cantonale s'est réunie une fois en 2021. Des sujets importants ont été abordés.</p> <p><u>Ces différents sujets ont été traités cette année :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Révision de la politique socio-éducative de la protection des mineur-e-s</li><li>- Consultation pour des directives liées à l'ordonnance du placement d'enfants</li><li>- Groupe de travail « soutien aux prestations de la PSE-ProMin »</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- La révision suit son cours. Les retours de la consultation ont été pris en compte. Le projet est en attente de validation des départements.</li><li>- Deux projets de directives ont été soumis à consultation, entre autres, auprès des membres de la Plateforme PSE. Une directive concerne l'autorisation des institutions pour exercer, et l'autre concerne l'annonce et le suivi d'événements graves. Ces directives devraient entrer en vigueur dans le courant de l'année 2022.</li><li>- Le contexte sanitaire a eu des effets conséquents sur la santé des mineur-e-s, notamment ceux en institutions. Pour mieux répondre à ces besoins en soins pédopsychiatriques au sein des institutions, la proposition est de relancer le Groupe de travail « soutien aux prestations de la PSE-ProMin » et de l'ouvrir à davantage d'acteurs-ices du terrain.</li></ul>

## ODEV

**Délégué-e-s** : Anouk Brossy et Andrea Coduri (suppléant)

Sujets débattus & Référence de PV	Décisions
<p>« L'Organe d'évaluation des situations de mesures de contrainte (ODEV) a été constitué par décision de la Cheffe du Département de la formation de la jeunesse et de la culture (DFJC) du 11 janvier 2018. Il est rattaché administrativement au Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF). » (1)</p> <p>Ses buts sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Evaluer périodiquement les mesures de contrainte existantes dans les établissements de pédagogie spécialisée.</li> <li>- Rappporter au Département sur les mesures de contrainte et émettre des recommandations en vue d'une prise en charge des enfants et des jeunes dans une perspective de bienveillance et dans le respect des droits fondamentaux de l'enfant et de la personne handicapée. » (2)</li> </ul> <p>(1 et 2 tiré des statuts de l'ODEV)</p> <p>Au cours de l'année 2021, l'ODEV s'est réuni 2 fois, les 23 juin et 9 décembre 2021.</p> <p>C'est à ces deux dates que le point sur les mesures annoncées et l'examen des nouvelles situations ont été réalisés. Il est à noter que les mesures sont annoncées dès leur mise en place par les établissements de pédagogie spécialisée. Ceux-ci ont de plus en plus recours aux structures de soutien à disposition, comme l'Equipe mobile de développement mental mineur (EMDM).</p> <p>Les thèmes qui ont fait partie des ordres du jour du 23 juin et 9 décembre 2021 n'ont pu être traités entièrement. Ils seront encore débattus et les décisions prises finalisées en 2022.</p>	<p>L'ODEV est constitué de membres appartenant au SESA, d'un médecin du CHUV, du CCA (Centre cantonal en autisme), de Parents-Forum handicap, de l'AVOP, d'AvenirSocial Région Vaud, de l'ESP-SPV. L'Organe dans son entier participe à l'analyse des formulaires après une préparation effectuée par le bureau.</p> <p>En principe, l'ODEV se réunit deux fois par an et les visites d'établissement sont réparties entre les membres.</p> <p>Les directives du Département de la formation, de la jeunesse et de la culture, concernant les « Mesures de contrainte dans les établissements de pédagogie spécialisée » peuvent être consultées sur le site du SESA.</p>



<p>Les thèmes suivants ont été abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- La contrainte physique.</li><li>- La possibilité d'étendre les directives à l'école ordinaire et la DGEJ.</li></ul> <p>Le suivi du réaménagement de chambres calmes et des protocoles mis en place pour leur utilisation a fait l'objet de diverses visites au cours de l'année.</p> <p>Le port des gilets lestés à l'école a été débattu en séance mais ce point demande plus d'informations avant de prendre des décisions, notamment de la part d'ergothérapeutes, qui sont en général les prescriptrices/teurs.</p> <p>La réflexion menée pour rendre plus visible l'Organe d'évaluation des mesures de contrainte, par exemple par le biais de formations et d'informations va se poursuivre en 2022.</p> <p>Une évaluation des directives et du fonctionnement de l'ODEV va avoir lieu et un groupe de travail sera mis en place à cet effet.</p>	<p>En cours de discussion.</p> <p>En cours de discussion.</p> <p>En cours de discussion.</p>
--	--

## *Secteur Syndical*

### *Préambule*

Plusieurs plateformes d'échange entre professionnel-le-s sont en fonction. (Éducateurs-rices, maîtres-ses socio-professionnel-le-s, inter-associations professionnelles et syndicales).

Elles ont comme objectif d'informer AvenirSocial sur la réalité du terrain afin que l'association puisse relayer les différentes préoccupations aux interlocuteurs-rices concerné-e-s dans le but d'anticiper les besoins des professionnel-le-s dans le secteur social.

1. La Commission des délégué-e-s offre une vision d'ensemble du secteur et un espace de travail et de réflexion concernant l'application conventionnelle et les problèmes rencontrés au quotidien.
2. La Plateforme des maîtres-se-s socio-professionnel-le-s permet de mieux connaître les attentes du secteur en termes de formation et de conditions de travail. Elle offre également aux MSP des institutions non conventionnées à la CCT Social la possibilité de faire part de leurs attentes et questionnements concernant leur situation.
3. La Plateforme des travailleur-euse-s représente les différentes associations professionnelles et syndicales engagées dans l'application et la construction de la CCT Social. Elle permet d'établir des positions communes sur les différentes problématiques amenées. Les problématiques du travail de nuit, de l'assurance accident non professionnelle et de l'organisation du travail ont notamment été débattues et amenées en Commission Paritaire.

Les modules de formation des Commissions du personnel du secteur social parapublic, du secteur sanitaire parapublic et du secteur de l'enfance offrent un lieu d'échange sur l'organisation du travail des Commissions et des défis qu'impliquent ce rôle particulier.

### Commission des délégué-e-s

**Délégué-e-s** : Taoufik El Hamidi, Marco Kaufmann et  
Mélinda Skopintseva

Sujets débattus	Décisions
<p>La Commission s'est réunie cinq fois en 2021.</p> <p><b>Organisation d'une soirée « 6 à 8 » :</b> Pour relancer les soirées « 6 à 8 », la Commission avait penser au thème du harcèlement sexuel au travail. Le Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes du canton de Vaud est venu faire une présentation. L'épidémie de COVID ayant redémarré en fin d'année, il est encore compliqué de planifier régulièrement d'autres soirées.</p> <p><b>Consultation Concept 360°secondaire II :</b> La Direction générale de l'enseignement postobligatoire (DGEP) a élaboré un concept 360°, école inclusive, pour le secondaire II. Le concept 360° n'existait jusqu'à présent qu'au sein de l'école obligatoire. Le projet de la DGEP a été mis en consultation durant le deuxième semestre.</p> <p><b>Consultations Directives DGEJ</b> En fin d'année, la DGEJ a mis en consultation deux projets de Directives, l'une pour l'autorisation d'exercer des institutions, l'autre pour l'annonce et le signalement d'événements graves dans le cadre de l'Ordonnance Fédérale sur le placement d'enfants.</p> <p><b>De nombreuses problématiques liées à la pandémie de Covid-19 ont aussi été traitées dans le secteur social:</b> La Commission des délégué-e-s a été un lieu d'échanges quant aux divers questionnements et problèmes rencontrés.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. L'arrêt du financement des congés sabbatiques en 2020, 2021 et 2022. Les Services de l'État concernés ont décidé de ne pas financer de congé sabbatique durant ces trois années à cause de la crise du Covid-19.</li> </ol>	<p>Par visio-conférence en début d'année toujours en lien avec la situation sanitaire, pour revenir aux rencontres habituelles durant le deuxième semestre</p> <p>À la suite de cette soirée, la documentation sur le harcèlement sexuel produite par la Confédération a été distribuée durant les séances d'AvenirSocial, ainsi qu'aux membres et commissions du personnel qui en ont fait la demande.</p> <p>Les membres d'AvenirSocial, notamment par le biais de la Commission des délégué-e-s, ont pu apporter leurs commentaires au projet. Ils ont rendu attentif au devenir des jeunes pris en charge par la DGEJ dans la transition à la majorité qui peuvent se retrouver avec moins de ressources pour les aider dans leur nouvelle vie d'adulte.</p> <p>Ces consultations étaient en cours jusqu'à la fin janvier et les retours suivront dans le courant du premier semestre 2022.</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. La Commission des délégué-e-s s'inquiète toujours du nombre de dossiers en attente, car les demandes continuent d'être traitées. Lorsque l'épidémie sera sous contrôle et que les mesures sanitaires seront levées, la Commission souhaite qu'AvenirSocial interpelle les Services de l'Etat sur la situation des congés sabbatiques.</li> </ol>

<p>2. Les problématiques du manque de remplaçant-e-s et des mesures sanitaires ont également été questionnées en début et fin d'année. Les vagues de l'épidémie de Covid-19 se succédant, elles mettent sous pression les équipes et tendent souvent les relations de travail. L'inquiétude et le mal-être se font ressentir au sein de certaines institutions.</p> <p>3. La présentation de l'étude d'AvenirSocial et de la HES FHNW sur la santé et les conditions de travail des professionnel-le-s du social a démontré les effets négatifs et positifs que la pandémie a eu sur le secteur.</p>	<p>2. AvenirSocial a soutenu le travail de diverses Commissions du personnel dans le signalement des dégradations des conditions de travail auprès de leur Direction. Des membres et quelques personnes non-membres ont également bénéficié d'aide lors de difficultés rencontrées sur ce type de problématiques.</p> <p>3. Les membres auraient souhaité que l'étude soit traduite en français, puisque l'échantillon de personnes interrogées inclut également la Suisse romande. De nombreux-ses membres de la Région Vaud y avaient notamment répondu. Malheureusement, le coût de la traduction était trop élevé.</p>
--	--

### Plateforme des Maîtres socio-professionnel-le-s

**Délégué-e-s** : David Lüchinger et Mélinda Skopintseva

Sujets débattus	Décisions
<p>La Plateforme des MSP s'est réunie cinq fois en 2021.</p> <p><u>Les thématiques suivantes ont été abordées :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les Conseils de fondation/d'association.</li> <li>- L'étude d'AvenirSocial et de la HES FHNW sur la santé et les conditions de travail des professionnel-le-s du social.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexion pour améliorer les échanges entre les employé-e-s et les Conseils de fondation, notamment par le biais des Commissions du personnel, dans le but d'apporter d'autres informations et points de vue auxdits Conseils.</li> <li>- La Plateforme des MSP avait lancé l'idée des sondages de satisfaction au travail. La présentation de cette étude a été un suivi intéressant sur la satisfaction au travail. L'idée de poursuivre des sondages auprès des professionnel-le-s du secteur est également mise en avant par la Plateforme.</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- La reconnaissance de licence (patente) pour les MSP.</li>   <li>- Problématique Covid-19 et tensions au travail.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Commission paritaire professionnelle de la CCT Social a décidé de ne pas entrer en matière sur cette question, car peu de personnes sont concernées. La décision de laisser le choix aux institutions de reconnaître ou non cette licence en termes salariaux ne convainc pas la Plateforme.</li>   <li>- Échanges et discussions autour des problèmes rencontrés au travail durant cette période et des difficultés particulières vécues dans certaines institutions, du problème des remplaçant-e-s à la difficulté de trouver des participant-e-s aux ateliers d'insertion.</li> </ul>
--	---

### *Plateforme des Travailleurs-ses à la CCT Social*

*Délégué-e-s* : Olivier Changea, Mélinda Skopintseva et Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Plateforme a comme but de coordonner et déterminer les différents points qui seront amenés en Commission Paritaire.</li>   <li>• Sont représentés toutes les associations et syndicats signataires de la CCT. La Plateforme est ouverte aux membres des associations signataires.</li>   <li>• Les divers syndicats et associations remontent les problématiques du terrain en lien avec l'application ou interprétation des articles de la CCT.</li> </ul>	<p>Les points abordés par les délégué-e-s employé-e-s à la CPP sont concertés en Plateforme et soumis de manière collective aux séances de la Commission Paritaire Professionnelle de la CCT Social.</p>

## Modules 1 et 2 de formation des Commissions du personnel

Formateurs-rices : Roland Conus et Mélinda Skopintseva

Sujets débattus	Décisions
<ul style="list-style-type: none"><li>• Un cours COPE de base (module 1) a pu être donné en 2021 dans le contexte pandémique. En revanche, une formation du module 2 a dû être annulée par manque de participant·e·s.</li><li>• Une formation spécifique pour la Commission du personnel de l'institution de Lavigny a été organisée directement sur son site. La particularité de cette institution est d'être soumise à deux CCT, secteur social et sanitaire parapublic. La formation a donc été adaptée pour inclure cette spécialité.</li><li>• Projet de créer une formation pour les COPEs dans le secteur enfance prévu en début d'année 2022.</li></ul>	<p><b>Contenu module 1 CCT Social (et Sanitaire)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Introduction aux bases légales : CO, LTr, Olt.</li><li>• CCT, Loi sur la participation.</li><li>• Tâches d'une Commission du personnel.</li><li>• Droit de participation.</li><li>• Commissions du personnel.</li><li>• Sensibiliser et motiver ses collègues de travail.</li></ul> <p><b>Contenu module 2 CCT Social</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Rappel des principes de participation de la COPE dans les institutions.</li><li>• Rôles et mandats de la COPE.</li><li>• Travail pratique : les tâches de la COPE et la répartition du travail.</li><li>• La CCT : notre outil de travail.</li><li>• Implication des collègues pour une représentativité de la COPE.</li><li>• Introduction à la négociation (préparation et suivi).</li><li>• Comment communiquer et informer.</li><li>• Organisation d'un réseau entre COPEs du même secteur et entre COPEs et les associations professionnelles et les syndicats.</li></ul>

## CCT DU SECTEUR SOCIAL PARAPUBLIC

**Délégué-e-s** : Olivier Changea, Mélinda Skopintseva  
Caroline Babajee et Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<p>Un changement de mandataire du secrétariat de la Commission paritaire professionnelle a été effectué. Le mandat est passé de l'AVOP au Centre Patronal. Ce passage a généré des coûts supplémentaires, mais permet d'assurer une plus grande stabilité du secrétariat.</p> <p>Le premier cycle du contrôle des institutions s'est terminé en 2021, c'est-à-dire que toutes les institutions soumises à la CCT Social ont été contrôlées. Toutefois, certains suivis de contrôle n'ont pas pu être clôturés avant la fin de l'année.</p> <p>Une rencontre avec les services de l'État et la CPP s'est déroulée en début d'année 2021. La CPP a pu émettre ses propositions d'améliorations.</p> <p>À la suite de la demande des services de l'État, l'AVOP sera l'interlocuteur de la CPP auprès des services.</p> <p>Avec les dossiers en traitement et les mesures sanitaires, la CPP a décidé de mettre en suspens certaines sous-commissions. Ce choix a également permis de diminuer les coûts des séances de la CPP avec le changement de mandataire.</p> <p>Présidence et Vice-Présidence CPP 2021.</p> <p>Au cours de cette année, les thèmes suivants ont été traités par la CPP :</p> <p>1. Congés sabbatiques</p>	<p>La sous-commission de contrôle a pour projet de revoir la procédure et les documents de contrôle avant de lancer le deuxième cycle de contrôle.</p> <p>Les dossiers présentés sont encore en cours de traitement.</p> <p>Cette modalité de fonctionnement a été validée durant l'année, en Commission paritaire, et sera pratiquée dès l'année 2022.</p> <p>Les sous-commissions d'interprétation et de classification ont été celles touchées par cette mesure.</p> <p>La Présidence est reprise par la PFT. La Vice-Présidence revient à la PFE.</p> <p>1. Face au refus des services étatiques de financer pour la troisième année consécutive les congés sabbatiques, la CPP les a interpellés sur le nombre grandissant de dossiers en attente qui risquaient de compliquer le travail de la commission tripartite.</p>

<p>2. Étude comparative sur les salaires</p> <p>3. Reconnaissance des licences</p> <p>4. GT formation – document de travail</p> <p>5. GT Veilleurs-ses</p>	<p>2. Le premier volet de l'étude a été achevé, soit la comparaison salariale intercantonale pour les MSP et éducateurs-rices et la comparaison pour les enseignant-e-s spécialisé-e-s avec le secteur public. La deuxième étape pour la comparaison des salaires des autres secteurs avec la CCT Hôpital Riviera-Chablais est initiée.</p> <p>3. La CPP a choisi de signaler le problème aux institutions concernées par courrier. Elle a toutefois refusé d'octroyer les 8% de salaire supplémentaire aux MSP porteurs d'une licence utilisée par leur institution.</p> <p>4. Un document de travail relevant des besoins et attentes pour le soutien de la formation dans les institutions a été produit avec l'objectif de le discuter par la suite avec les acteurs-ices concerné-e-s.</p> <p>5. Création d'un groupe de travail pour revoir les conditions conventionnelles des veilleuses et des veilleurs.</p>
--	--

### CCT DU SECTEUR SANITAIRE PARAPUBLIC

*Déléguée* : Mélinda Skopintseva

Sujets débattus	Décisions
<p>Les séances de Commission paritaire professionnelle ont pu être maintenues tout au long de l'année. Des séances supplémentaires ont été mises à l'agenda pour répondre à des délais urgents.</p> <p>La CPP a traité les enjeux suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocole d'accord 2021</li> </ul>	<p>En 2021, la Présidence était à la PFT et la Vice-Présidence à la PFE.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Comme la convergence des salaires n'a pas été finalisée en 2020, le Protocole d'accord 2021 permet de garder les acquis obtenus lors du précédent protocole 2019-2020. Il réitère l'engagement des parties de parvenir à la convergence en 2022.</li> </ul>



- |  |   |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"><li>- Rapport sur la convergence des salaires</li><li>- Modification de l'article 3.15 CCT <i>Absences diverses</i> et ajout de l'article 3.29bis CCT <i>Congé pour prise en charge d'un enfant gravement atteint dans sa santé</i></li><li>- Interprétation de l'article 3.18 CCT <i>Frais de repas et de logement</i></li><li>- Deuxième cycle des contrôles achevé.</li><li>- Site internet et Newsletter</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>- Le rapport sur le coût de la convergence impliquant une application complète de la grille des salaires de la CCT Hôpital Riviera-Chablais a été finalisé en fin d'année et communiqué au Département de la Santé et l'Action Sociale.</li><li>- Cette modification et cet ajout à la CCT sont une inclusion des nouvelles dispositions légales fédérales sur le congé pour les proches aidants et en cas de maladie/accident grave d'un enfant. La nouvelle loi sur le congé paternité n'a pas été introduite dans la CCT, par faute d'accord sur la question du maintien des 5 jours de congé de naissance de l'article 3.15.</li><li>- La notion de lieu de travail a été clarifiée afin de permettre un calcul clair des frais de repas. L'interprétation inclut la particularité des travailleurs-ses itinérant-e-s.</li><li>- Avant de débiter le troisième cycle, les documents de contrôles font l'objet d'un processus de mise à jour.</li><li>- La CPP souhaite une refonte du site internet et la création d'une Newsletter pour informer au mieux les institutions ne disposant pas de faitières patronales. Un groupe de travail a été mis sur pied à cette occasion.</li></ul> |
|--|---|

### CCT Orif

**Déléguées :** Arlène Cortat et Mélinda Skopintseva

Sujets débattus	Décisions
<p>Après l'entrée en vigueur de la CCT en 2020, certains points demeuraient en suspens. Ceux-ci n'ont pas trouvé de résolution durant l'année 2021.</p> <p><u>Questions en attente d'accord :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Congé paternité</li><li>- Heures de formation continue non-obligatoire hors des heures de travail</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Les dix jours existants dans la CCT doivent-ils se cumuler ou non au dix jours de la Loi fédérale ? Les positions divergent sur la manière de compter.</li><li>- Les heures de formation continue hors des horaires planifiés devraient-elles être comprises comme du temps de travail ? Comment ne pas désavantager les personnes à temps partiel ? Il était envisagé d'interpeller la nouvelle Commission paritaire professionnelle sur cette question.</li></ul>

### **Congrès international de l'AIEJI 2022 à Lausanne**

**Déléguées :** Mélinda Skopintseva et Soheila Peyamiras

<p>Pour cause de Covid-19, le Congrès international des éducatrices-eurs sociales-aux 2021 de Lausanne a été reporté du 6 au 9 septembre 2022.</p> <p>La thématique <i>La temporalité dans l'action éducative</i> est conservée.</p> <p>De nombreux travaux avaient déjà débutés en 2020, avant le report d'une année du Congrès. La reprise de l'organisation a débuté à la fin du premier semestre 2021.</p> <p>Le site internet du Congrès et les médias sociaux ont été mis à jour et complétés, notamment avec des courts métrages de présentation.</p> <p>En octobre 2021, les inscriptions au Congrès ont été officiellement ouvertes. Les appels à contribution pour les ateliers participatifs (workshops) ont aussi été lancés à cette date.</p> <p>Messieurs Guillaume Favre et Gilles Noble, membres de la Commission d'Organisation, sont venus présenter le Congrès lors de l'Assemblée Générale d'AvenirSocial Région Vaud 2021.</p>	<p>AvenirSocial Région Vaud fait partie des membres de la Commission d'organisation depuis 2019.</p> <p>Les institutions partenaires, l'ACAL, la Ville de Lausanne et l'AIEJI ont également repris leur ouvrage dans cette organisation avec une grande motivation pour le projet.</p> <p>Adresse du site : <a href="https://aieji2022.ch/">https://aieji2022.ch/</a></p> <p>Plus d'une centaine d'inscriptions ont été enregistrées à la fin de l'année, ainsi que des propositions de workshops. Un très bon départ pour le Congrès.</p>
---	--

## CCT Cantonale Enfance

**Délégué-e-s** : Loïc Haldimann et Mélinda Skopintseva (suppléante)

Sujets débattus	Décisions
<p>Durant l'année 2021, AvenirSocial a pris la Présidence de la Commission paritaire de la convention collective.</p> <p>Cette Commission paritaire professionnelle est composée de 6 membres.</p> <p>La Présidence a été assurée par notre Co-Secrétaire général Loïc Haldimann et la Vice-présidence par Mme Elisabeth Ruey-Ray; en 2021, la Vice-présidence sera reprise par AvenirSocial Vaud, par M. Loïc Haldimann.</p> <p>La Commission s'est rencontrée cinq fois durant l'année 2021. Elle a poursuivi ses travaux et mis à jour le site internet : <a href="http://www.ccpenfance-vaud.ch">www.ccpenfance-vaud.ch</a>.</p> <p>Sur le site, se trouvent à disposition des documents qui peuvent aider les structures qui désirent signer la CCT à faire des calculs sur les incidences financières en cas d'adhésion.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2021 : la CCT compte 63 réseaux dont 151 institutions exploitées. Parmi les réseaux exploitants et les institutions exploitées on dénombre 48 membres FSAE.</li> <li>- Deux membres de la FSAE (Fédération des structures d'accueil de l'enfance) et deux membres de la FRAJE (Fédération des réseaux d'accueil de l'enfance) représentant les employeurs.</li> <li>- Deux membres du SSP (l'une représentant le secteur administratif), un membre de l'ARDIVE (Directions) et un membre d'AvenirSocial.</li> <li>- La Vice-présidence est assurée par la FSAE.</li> <li>- La Présidence est assurée par notre Co-Secrétaire général.</li> <li>- Un-e suppléant-e par partie qui peut être présent-e aux séances en tant qu'auditeur-ice.</li> <li>- Participation au bureau de la CPP.</li> <li>- Études des demandes de dérogation.</li> <li>- Réponses aux demandes d'adhésion.</li> <li>- Mise à jour de la FAQ en respect des questions portées à connaissance de la CPP.</li> <li>- Poursuite de l'offre d'une permanence téléphonique.</li> <li>- Elaboration d'un budget et indemnisation aux membres.</li> <li>- Mise en place des différentes cotisations.</li> <li>- Mise en place du congé paternité.</li> <li>- Mise en place du congé pour les proches aidants.</li> <li>- Mise en place des visites à visée pédagogique.</li> <li>- Mise à jour des statuts de la Commission paritaire professionnelle.</li> <li>- L'organisation de la CPP enfance.</li> <li>- Les membres de la CPP enfance.</li> <li>- Le texte intégral de la CCT.</li> <li>- La marche à suivre pour une adhésion.</li> </ul>

- La déclaration d'adhésion.
- Le barème des salaires 2020 FSAE et le barème pour le personnel administratif.
- Proposition d'un outil pour le calcul des heures pour la formation en emploi.
- Rattrapage des cotisations 19-20.
- Mise en place des cotisations 21-22.

Objectifs 2022 :

- Nouvelles adhésions.
- Nouveau site internet.
- Suivi de la Commission à visée pédagogique.
- Réflexion sur les groupes de travail nécessaires au fonctionnement de la CPP.

## Commission PREVIVA

**Délégués:** Christian Jordan, Gilbert Cavin et Olivier Changea

Sujets débattus	Décisions
<p><b>Effectifs au 31 décembre 2021 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <u>Nombre d'institutions :</u> 83</li><li>• <u>Nombre d'assurés, de bénéficiaires :</u> Estimation avant le bouclage : 7'078, soit 5'845 assurés actifs et 1'233 bénéficiaires de rente.</li><li>• <u>Taux de couverture :</u> Estimation avant l'évaluation des immeubles et de plusieurs placements alternatifs sur la base d'une performance de 7.8% et avant les bouclages de la gestion technique de 116.2%.</li><li>• <u>Frais de gestion :</u> En 2020, ces frais sont de CHF 150.00 par assuré (actifs et rentiers). Ils sont stables et devraient être proche de ce montant en 2021. Pour comparaison, la moyenne Suisse en 2020 est de CHF 347.00 par assuré.</li><li>• <u>Différents intérêts (technique et crédit) :</u> Intérêt crédit en 2021 = 3.5% - Intérêt technique au 31 décembre 2021 = 2.5%, mais une provision est constituée pour l'écart d'engagements avec un intérêt technique de 2.0%.</li></ul>	<p>Voir rapport annuel 2021 de PREVIVA : <a href="http://www.previva.ch">www.previva.ch</a></p>

### Commission des études Previva :

La commission des études a travaillé sur plusieurs projets :

- L'adaptation du calcul des rentes d'invalidité au nouveau cadre légal : introduction d'améliorations en préservant les acquis lorsqu'ils sont favorables aux assurés.
- La réflexion sur les inégalités de genre face à la prévoyance. Projet de taux de réversion flexible financé par l'adaptation du taux de conversion. Création d'une possibilité d'augmenter la rente en renonçant à une part de rente de conjoint survivant ou, inversement, possibilité d'augmenter la rente de conjoint survivant en renonçant à une part de rente.
- Une réflexion sur les conditions d'adhésion à Previva de nouvelles institutions en lien avec les exigences de la CCT
- Une réflexion et rédaction d'une charte d'investissement durable (ESG)

## Secteur Enfance

**Délégué-e-s** : Valérie Denisart, Isabelle Houmard, Valentine Posse-Blanc et Loïc Haldimann

Sujets débattus	Décisions
<p>Le bureau du Secteur Enfance a poursuivi ses travaux, faisant ainsi le relais avec le comité.</p> <p><b>Courrier pour les réseaux et les structures.</b></p> <p><b>Une tribune de soutien dans le quotidien 24 Heures.</b></p> <p>Durant l'année 2021, le Secteur Enfance a tenu trois différentes dates d'informations pour les membres enfance. Les séances enfances permettent de faire vivre les questionnements du secteur mais elles sont également l'occasion de traiter de sujets en lien avec l'accueil de l'enfance. Durant l'année 2021, il a notamment été question des différentes adaptations liées à la crise sanitaire.</p> <p><b>26 janvier : Adaptation à la pandémie, point de situation et la question spécifique du masque.</b></p>	<p>Il est constitué de Mmes Valérie Denisart, Isabelle Houmard, Valentine Posse-Blanc et M. Loïc Haldimann.</p> <p>Fin décembre 2020, AvenirSocial Vaud a envoyé un courrier à l'ensemble des réseaux afin d'avoir un retour sur la manière dont ceux-ci ont gratifié leur personnel pour l'engagement extraordinaire lors du confinement. Le retour le plus souvent reçu consiste à avoir distribué des bons dans les commerces locaux.</p> <p>Notre Co-Secrétaire général a réalisé une tribune de soutien pour le personnel de l'enfance et du social. Cette tribune a été l'occasion de rappeler au public l'importance de nos secteurs.</p> <p>Ce premier secteur de l'année a eu un excellent succès. Il s'est déroulé en visioconférence et a permis aux membres de poser un nombre important de questions sur l'impact de la pandémie sur le quotidien des professionnel-le-s. La question du masque a pris une grande partie du temps du secteur. Il a été question des différentes expériences menées dans les différentes structures. Un point de situation a également été partagé sur le sentiment d'épuisement face à la crise. Les personnes présentes estimaient que pour l'heure, c'était difficile mais qu'ils tenaient.</p>



<p><b>29 juin : Information de la FAJE et de la CPP enfance.</b></p> <p><b>19 octobre : EIAP - où en est-on ?</b></p> <p><b>AvenirSocial au Forum de l'esede.</b> AvenirSocial a tenu un stand d'information durant le forum de l'esede. Durant ce forum, AvenirSocial a distribué des tracts pour les adhésions ainsi que de nombreux rapports de gestion.</p> <p><b>Participation à la consultation du projet de nouvelles directives pour l'accueil de jour de l'OAJE.</b></p> <p><b>COVID-19 :</b> AvenirSocial a collaboré à la mise en forme et la mise à jour des différents plans cantonaux de protection pour l'Accueil de Jour des enfants.</p> <p><b>Consultation préalable relative à un projet de contrat-type pour les stages dans les crèches et garderies.</b></p>	<p>Le second secteur a eu une présence moyenne. Il a été l'occasion de pouvoir transmettre un certain nombre d'information de la FAJE via notre représentante à la Chambre Consultative. Dès le 1er janvier 2022, le taux de subventionnement socle progressera de 1%, soit un taux de base passant de 28% à 29%, auquel s'ajoute le subventionnement incitatif appliqué en fonction des rabais fratrie octroyés. Un point de situation a également pu être fait sur l'état de fatigue du secteur.</p> <p>Le dernier secteur a eu moins de succès. Il était uniquement en présentiel et l'arrivée du nouveau variant à certainement diminué l'affluence habituelle. Dans ce secteur, nous avons abordé l'application du cadre de référence et avons fait le point sur certains problèmes d'application. De plus, les professionnelles présentes ont fait part de leur fatigue ainsi que de la difficulté à travailler avec les différentes absences et quarantaines.</p> <p>Le Co-Secrétaire général Loïc Haldimann a pu rencontrer les étudiant-e-s de l'esede et ainsi continuer à renforcer la présence de l'Association sur le terrain.</p> <p>L'OAJE a mis en consultation un projet de nouvelles directives pour l'accueil de jour. Le point central dans notre intervention a été de soutenir que les procédures et les projets pédagogiques doivent être au centre des responsabilités de l'encadrement. A notre sens, il était nécessaire de mettre en place la responsabilité pour la coordinatrice de construire un plan de formation continue pour les AMF.</p> <p>La Co-Présidente Valentine Posse-Blanc et le Co-Secrétaire général ont participé aux différentes séances pour la mise en place ainsi que pour la mise à jour du plan de protection durant la pandémie.</p> <p>Le Co-Secrétaire général a participé à la consultation visant à mettre en place des contrats-types pour les stages en crèches et garderies. Ces contrats fixent notamment la rémunération à CHF 600.00 pour 40 heures pendant 6 mois de</p>
--	--

<p><b>Pro Enfance</b> : Présence à la table ronde organisée par Pro Enfance <i>sur les coûts et le financement de l'accueil de l'enfance</i></p> <p>AvenirSocial Région Vaud est réélue comme membre du conseil stratégique et assure une sensibilisation auprès d'AvenirSocial Suisse, pour une prise en compte de ce secteur.</p> <p><u>Les préoccupations du secteur :</u> Suite aux différentes séances du Secteur, il a été relevé que la fatigue accumulée à cause de la crise sanitaire a pesé sur le moral en général. Les remplacements ont donc été un sujet largement remonté durant cette année pandémique.</p> <p>Le Secteur Enfance a maintenu ses engagements, sa présence et sa représentation dans différents organismes, soit à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Pro Enfance</li><li>• Ortra</li><li>• FAJE</li><li>• Esede</li><li>• Ortra Santé Social</li></ul> <p><b>Informations régulières aux membres et aux professionnel-le-s.</b></p>	<p>travail. Ils empêchent également de pouvoir reconduire ce type de contrat une deuxième fois pendant 6 mois sans l'assurance pour les jeunes d'obtenir un contrat d'apprentissage.</p> <p><u>Les points relevés et à reprendre :</u> Poursuivre nos engagements pour la revalorisation salariale, faire évoluer le cadre parascolaire. Les commissions du personnel restent un outil peu connu. Dès lors, AvenirSocial Région Vaud a agencé des formations aux commissions du personnel pour 2022.</p> <p>Nous vous invitons à lire les rapports y relatifs.</p> <p>Des diffusions régulières d'informations par mails ou sur notre site et notre présence dans des manifestations organisées par les partenaires, telles que le Forum de l'esede ont été l'occasion pour notre association d'être visible.</p>
--	---

## Bilan final

01.01.2021 - 31.12.2021

Actif		Précédent	Passif	Précédent		
<b>1</b>	<b>ACTIFS</b>		<b>2</b>	<b>PASSIFS</b>		
<b>10</b>	<b>Actifs mobilisés</b>		<b>20</b>	<b>Fonds étrangers</b>		
1000	Caisse	37.85	2010	Passifs transitoires	12'761.85	37'754.00
1010	CCP 10-27184-6	222'969.70	2030	Créanciers	0.00	
1020	BCV T 0530.39.14	40'021.90	2031	ARES / Créancier	352.40	352.40
1021	BCV-dépôt	0.00	2033	CPP / PE créancier	519.65	519.65
1030	Titres	30'088.10	2036	SOUSCRIPTION / créancier	247.40	247.40
1040	Actifs transitoires	35'800.55	2050	Fds de réserve Actualité Sociale	7'000.00	7'000.00
1060	IA à récupérer	125.60				
			<b>21</b>	<b>Fonds propres</b>		
<b>11</b>	<b>Actifs immobilisés</b>		2171	Réserve Fusion	0.00	1'150.00
1160	Matériel	400.00	2172	Réserve mise à jour site internet	34.10	520.20
1161	Matériel informatique	650.00	2173	Réserve aide de bureau	0.00	
1500	Compte d'attente	0.00	2997	Report de bénéfice	0.00	
199	Mouvement de fonds	0.00	2998	Capital	309'178.30	264'973.94
		330'093.70			330'093.70	312'517.59

## Pertes et Profits

01.01.2021 - 31.12.2021

Charge		Précédent	Produit	Précédent
<b>30</b>	<b>Frais du personnel</b>	<b>229'678.05</b>	<b>60</b>	<b>305'729.01</b>
3000	Salaires	125'357.45	6001	Quote part section VD-GE
3002	Salaires corrd. HE	32'034.30	6005	CCT Social
3003	Charges soc. corrd. HE	8'240.15	6025	Espace santé social Vaud
3006	Charges sociales Helsana et Groupe Mu	3'911.00	6026	CPP Enfance
3007	Indemnités PG	0.00	6027	CCT ORIF
3010	Charges sociales	24'079.05	6041	Ecoles EESP/ARPIH/ESede
3014	Honoraires intervenants	0.00	6060	Subvention SPJ par institutions
3015	Honoraires fiduciaire	10'000.00	6062	Subvention SPAS
3020	Assurances diverses	892.70	6070	Subvention OAJE
3030	Frais déplacement	498.40	6090	Recettes diverses
3031	Frais déplacement HE	0.00	6091	COPE HE
3035	Leasing	1'098.60	6200	Intérêts, plus ou moins value sur titres
3040	Location de bureau	21'740.00		
3050	Frais de bureau	1'176.40		
3060	Cotisation Tripartite et Espace santé soci	650.00		
<b>40</b>	<b>Frais généraux</b>	<b>20'544.60</b>		<b>287'651.96</b>
4000	Téléphones	2'026.20		
4010	Frais postaux	212.00		
4030	Frais divers	8.70		
4040	6 à 8	105.20		
4050	Frais syndicaux	13'782.50		
4055	Cotisations Pro Enfance	500.00		
4070	Amort. matériel de bureau	200.00		
4071	Amort. matériel informatique	250.00		
4081	Installation informatique HE	567.75		
4091	Abt revues / publications prof.	561.80		
4092	Frais associatifs HE	1'780.85		
4093	Frais de nettoyage	144.00		
4094	COPE HE	177.50		
4096	Frais banque et CCP HE	228.10		
	Différence (bénéfice)	55'506.36		
	Différence précédente (bénéfice)			
		305'729.01		287'651.96



Berufsverband Soziale Arbeit Schweiz  
Association professionnelle suisse du travail social  
Associazione professionale lavoro sociale Svizzera  
Associazion professunala svizra da la lavur sociala

# Région Vaud

---

*Av. des Figuiers 28, 1007 Lausanne*  
*T. +41 (0)21 329 08 30*  
*[www.avenirsocial.ch](http://www.avenirsocial.ch)*